ASSOCIATION TORAIXA

Siège Social:

Chez M. Villalonga Jean-Pierre, 12 bis, rte de Lançon, 13330 Pélissanne.

Tel: 04.90.55.22.17

e-mail: association@toraixa.com



<u>Procès verbal de l'Assemblée Générale</u>

ordinaire du samedi 31 mai 2014.

L'Assemblée s'est tenue dans les locaux de l'hôtel "La Renaissance" au lieu dit Saint Ferréol commune de Revel (31250) en présence de : Melle Danrigal Nicole, Mme Locatelli Nicole, M. Locatelli Jean, Mme Rivera Martine, M. Rivera Jean-Marc, Mme Thibault Monique, M. Thibault Pascal, M. Villalonga Eric, Mme Villalonga Marie-Jeanne, M. Villalonga Yves, Mme Villalonga Hélène, M. Villalonga Jean-Pierre.

Avaient donné leur pouvoir :

Mme Perrot Maria, Mme Villalonga Marie-Claire, M. Villalonga François-Xavier,

Mme Villalonga Marie, M. Villalonga Alain, Mme Villalonga Marie-France, M. Villalonga Sylvère, M. Villalonga Gabriel

Le secrétariat de séance est assuré par M. Pascal Thibault

Le quorum est atteint, 20 votants (dont 8 pouvoirs) sur 30.

Le Président remercie les adhérents présents et en particulier ceux qui ont dû faire un long trajet pour se rendre à Saint Ferréol.

Il remercie également, au nom de tous les participants, Martine et Jean-Marc pour la qualité du programme préparé. Ce fut un ensemble de découvertes culturelles et culinaires dans une très belle région.

Après avoir fait observer une minute de silence en mémoire de nos morts le Président ouvre la séance et présente l'ordre du jour. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

I - Rapport moral et rapport d'activités :

Jean-Pierre rappelle que l'activité de l'association s'exerce uniquement dans trois domaines :

- L'organisation d'une réunion des adhérents et de leurs proches en parallèle à la tenue de son Assemblée Générale ordinaire;
- Des recherches généalogiques pour retrouver l'histoire de notre famille;
- L'édition de la "Gazette de Toraixa" éditée chaque année au 1er janvier.

a) Réunion familiale et AG 2013.

Elle s'est tenue à Pont d'Alleyras au bord de l'Allier. Ce village est situé en zone rurale bien loin de toute agglomération importante ce qui n'a pas gêné les participants. Cette solitude, toute relative, a mis en relief le programme familial organisé par Alain (anniversaire, jeux de plein air, promenade au bord du lac du Bouchet, cascade ...)

De l'avis de tous les participants, ce séjour au bord de l'Allier a été très agréable.

17) Who

Bilan financier du séjour

Recettes:

Dépenses :

1er versement Pont d'Alleyras : 984,00 € 2èm versement Pont d'Alleyras: 1403,30

Solde Pont d'Alleyras : 261,20 €

Remboursements d'adhérents : 586,26 €

Cadeau: 19,20 €

Total des encaissements : 3253,96 €

Comptes adhérents 2012 : 955,00 €

Comptes adhérents 2013 : 2265,40 € Compte Association 2013: 33,56 €

Total dépenses : 3253,96 €

b) Recherche généalogiques.

Jean-Pierre indique que malgré le gros travail de recherche fait par Sylvère il ne nous est pas encore possible de trouver la trace du passage de nos ancêtres de l'île de Majorque vers celle de Minorque. Sans aucune certitude nous la situons entre la fin du XIV e siècle et le début du XV e En cette période, les registres d'état civil n'existaient pas encore, seuls des actes notariés pourraient nous permettent de retrouver la trace de cette migration.

Puis Jean-Pierre répond aux questions des adhérents :

Q - Connait-on des ascendants à Jaume Villalonga?

R - Oui son père Pere Villalonga de Toraixa et son grand-père Llorenç

Sources: "Dans le livre de Ramon Rosselló i Vaquer "El Fogatge de Menorca de 1545" terme de Maó il est écrit qu'à l'occasion du recensement de 1545, Pere Villalonga de Toràixer a payé impôt de VIII sous

D'après le père Sastre, archiviste à Ciutadella :

"El 22 de setembre de 1529 Francesc Huguet i la seva dona Martina, del terme de castell de Santa Àgueda, venen un cens de 20 sous, que posseixen per donació que feu l'honrat en Francesc Mascaró a la dita dona Martina. Els 20 sous són part de 6 lliures que el dit Francesc Mascaró "rebia cascun any sobre la possessio de toraxer de la heretat den lorens vilalongua quondam" i els venen "al honrat en Pere vilalongua present y als seus en per tots temps per preu de XII lliures X sous".

Son commentaire:

D'aquesta notícia es pot deduïr que en Pere Villalonga, senyor de Toraxer o Toraixa el 1529,era fill de Llorenç Villalonga, ja difunt en aquella data"

Q - D'où était originaire la famille de mémé Villalonga (Joséphine Séverine Escriva-Llopis)?

R- Ses parents étaient natifs de Teulada, province d'Alicante. A 70 km au Nord-Est de cette dernière ville. Jean-Pierre pense qu'ils ont immigré en Algérie alors qu'ils étaient enfants.

c) Gazette n°14.

De l'avis de tous les présents elle était agréable à lire et bien équilibrée. Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

II - Rapport financier: Monique, la trésorière, présente le compte de résultats et le bilan de l'exercice 2013

(Voir Compte de résultats et Bilan en annexe)

Le compte de résultats fait apparaître un bénéfice de 39,27 €.

Le bilan est adopté à l'unanimité et il est donné quitus à la trésorière pour sa bonne gestion.

III - Budget prévisionnel 2014. Le montant de la cotisation est maintenu à 10 €.

(Voir tableau en annexe)

Compte-tenu de la forte augmentation des frais de gestion de compte pratiqués par la banque Postale, Jean-Pierre se chargera de prospecter auprès des banques en ligne un

M

établissement moins cher. Il fera part du résultat de ses recherches au cours de la prochaine AG.

Ce Budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

IV - Renouvellement des membres du conseil d'administration:

Trois membres sont sortants : Monique Goudet, Sylvère Villalonga et Pascal Thibault. Ce dernier se représente et il est reconduit à l'unanimité.

Les deux premiers ne se représentant pas Martine Rivera et Nicole Locatelli proposent leur candidature qui est acceptée à l'unanimité.

La composition du bureau reste inchangée : Jean-Pierre Villalonga, Président; Monique Thibault : trésorière et Alain Villalonga : secrétaire.

V. Composition et rédaction de la prochaine Gazette.

Jean-Pierre renouvelle sa demande d'articles et précise qu'il ne faut pas attendre la fin de l'année pour les lui adresser. Il lui faut du temps pour la mettre en pages, la reproduire, monter chaque exemplaire et l'adresser aux adhérents par la poste.

Il rappelle que la gazette est le poste budgétaire qui pèse le plus sur les comptes de l'association.

Il présente le tableau récapitulatif des frais de sa réalisation et il précise que le prix de revient d'un exemplaire dépend du nombre de pages contenant des textes ou des photos en couleur.

Il précise également que les adhérents qui ne sont pas à jour de leur cotisation ne la reçoivent que sous forme numérique.

Frais de réalisation de la gazette n°14.

Photocopies: 108 €

Papeterie (enveloppes, baguettes, couvertures): 24,62 €

Affranchissement: 39,85 €

Coût total: 172,47 € pour 20 exemplaires

Soit 8,63 € / exemplaire.

Rappel:

6,85 € / exemplaire pour gazette n°13 7,38 € / exemplaire pour gazette n°12

V - Organisation de la prochaine Assemblée Générale en 2014.

En préambule, Jean-Pierre indique qu'il faut veiller à ce que cela ne soit pas toujours les mêmes qui aient à faire de longs trajets pour rejoindre le lieu de réunion. Il propose de retenir pour la prochaine fois un site dans le quart Nord-Ouest de la France, puis l'année suivante dans le Nord-Est et enfin dans le Sud-Est.

Après que les adhérents présents aient exprimé leur préférence, un compromis a été trouvé et il a été décidé que la prochaine réunion familiale et l'AG 2015 se tiendrait dans la région de Saint Malo pour le weekend de l'Ascension, du jeudi 14 au dimanche 17 mai 2015.

Accord à l'unanimité pour cette proposition de rencontre en 2015.

Fin de l'assemblée générale : 23 h 00

Le secrétaire de séance

Pascal Thibault

Le Président

Jean-Pierre Villalonga